

Zeitschrift: Ingénieurs et architectes suisses
Band: 121 (1995)
Heft: 4

Sonstiges

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 22.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Architecture: les concours, vitrines de la qualité

Par Jean-Pierre Weibel,
rédacteur en chef

55

Non, il ne va pas être question ici de l'assurance de qualité et des problèmes que son introduction pose aux architectes: on trouvera dans notre prochain numéro les réflexions d'un groupe de travail qui s'est longuement penché sur ce sujet.

Il me semble en revanche opportun d'attirer l'attention – et pas uniquement des architectes – sur l'exposition ouverte jusqu'au 26 février prochain au Musée des arts décoratifs, à Lausanne¹, consacrée aux concours d'architecture et d'urbanisme en Suisse romande². Elle représente l'aboutissement d'années d'efforts de la part des architectes romands pour promouvoir la formule des concours et faire comprendre son rôle, tant dans l'évolution de l'environnement construit que dans la qualité de la vie.

Les architectes sont souvent les mal-aimés de notre société. Laissons de côté la question de la part de responsabilité de certains d'entre eux dans une image fortement contrastée de leur profession, qui va de l'artiste ignorant des contingences matérielles du maître de l'ouvrage au personnage évoluant dans une zone grise touchant à la promotion immobilière – pour ne pas parler d'un système d'honoraires qui n'inciterait pas à freiner les coûts de la construction. Les moutons noirs sont toujours les mieux visibles.

Je pense ici à la responsabilité dans l'évolution du visage de nos cités. A tort ou à raison, on a peine aujourd'hui à faire confiance aux architectes, préférant conserver à grands frais de nobles coques vides (par exemple la maison Camoletti ou le Palais Wilson, à Genève), plutôt que d'oser implanter dans la cité des oeuvres de notre temps. Relevons que nos compatriotes de Suisse centrale – fort injustement considérés comme conservateurs, si ce n'est rétrogrades – donnent ces jours le premier coup de pioche pour la réalisation de la Maison des arts et de la culture de Lucerne, imaginée par Jean Nouvel dans le cadre d'un concours international.

Les concours d'architecture – plus que ceux d'urbanisme, dont les plans sont moins faciles à interpréter pour le profane – permettent à un large public d'apprécier la créativité des architectes, l'adéquation de leurs oeuvres au but fixé et l'intégration de celles-ci au site où elles sont implantées. La comparaison entre les projets donne l'occasion de voir ce que l'on a manqué ou ce à quoi l'on a échappé. Surtout, elle démontre que face à un problème posé avec plus ou moins de précision, les architectes sont capables de proposer au maître de l'ouvrage un véritable choix entre des approches différentes.

C'est évidemment aux collectivités publiques qu'incombe en général de prendre les options conduisant à modeler le visage de la ville de demain. L'exposition de Lausanne permet de juger non seulement de la qualité des projets présentés lors des concours romands, mais aussi de la pertinence des choix faits par les jurys – ou par leurs mandataires...

A tous ceux qui ne pourraient venir à Lausanne – comme du reste aux visiteurs de l'exposition –, on recommandera le livre édité à cette occasion³. Bien plus qu'un simple catalogue de cette manifestation, il constitue une documentation tant synthétique que systématique de l'histoire des concours en Suisse romande, c'est-à-dire un ouvrage appelé à faire figure de référence indispensable.

¹Musée des arts décoratifs, Villamont 4, Lausanne

²Voir en page 70 de ce numéro

³PIERRE A. FREY, IVAN KOLECEK, directeurs de publication: «Concours d'architecture et d'urbanisme en Suisse romande - Histoire et actualité». Un vol. broché, 21 x 26,5 cm, 192 pages, richement illustré. Editions Payot, Lausanne, 1995. Prix: Fr. 50.–